



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2026**

N° C09\_04\_2026\_13 - Détermination du nombre des autres membres du bureau

| <b>Titulaires en exercice</b> | <b>Présents</b><br>(Titulaires et suppléants votants) | <b>Représentés</b> | <b>Total votants</b> | <b>Absents</b> |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|----------------------|----------------|
| 86                            | 84                                                    | 2                  | 86                   | 0              |

|           |                |            |                        |
|-----------|----------------|------------|------------------------|
| Pour : 82 | Abstention : 2 | Contre : 2 | Sans Participation : 0 |
|-----------|----------------|------------|------------------------|

Date de convocation : 2 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le neuf avril, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BEURET Lucie, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, DRAGON Thibault, BRUNET Sylvie, CAQUINEAU Emmanuel, CHAILLER Catherine, CHARPENTIER Patrick, BORDEVAIRE Jany, CHESNEAU Etienne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DELEZAY Gaëtan, DENOEL-MAZOYER Sylvie, DURGAND François, ÉMERIT Christian, PICARD Mathieu, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, GUERTIN Jean-Gabriel, GUÉRY Patrice, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LEVASSEUR Dominique, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, THELLIER Odile, VALERY Nicolas, VICHIT Luc, VINATIER Christine, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BRETONNIER Pascal (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), GALIGAZON David (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur François BROSSARD

\*\*\*\*\*

### **Détermination du nombre des autres membres du bureau**

*Vu l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2025 constatant la représentativité au sein du conseil communautaire de la communauté de communes Mellois en Poitou,*

*Vu les dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.*

À l'issue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, et à la suite de l'installation des conseillers communautaires, il appartient au conseil communautaire de déterminer la composition du bureau, notamment le nombre de vice-présidents ainsi que, le cas échéant, celui des autres membres.

Aucune disposition législative ou réglementaire ne fixe de limite au nombre des membres du bureau autres que le président et les vice-présidents.

Dans ce cadre, le président propose de fixer à quinze le nombre des autres membres du bureau.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- FIXER à 15 le nombre des autres membres du bureau.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président